



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2014



Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP - COTE D'IVOIRE)

PAIN COMPOSE

FARINE DE BLE/MANIOC (15%)



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

RAPPORT ANNUEL 2014

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL

PRÉSENTATION DU FIRCA

- Vision
- Mission
- Principes

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2014

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN STRATÉGIQUE

- Renforcement du rôle d'agence fiduciaire
- Renforcement de la coopération régionale
- Développement d'une veille prospective
- Structuration et organisation des filières
- Amélioration de la productivité des exploitations agricoles
- Professionnalisation des acteurs des filières
- Promotion des filières et communication pour le développement

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

- Filière Café Cacao
- Filière Cola
- Filière Hévéa
- Filière Palmier à Huile
- Filière Cocotier
- Filière Coton
- Filière Anacarde
- Filière Canne à Sucre
- Filière Fruitière
- Filière Riz, Autres Céréales et Plantes Protéagineuses
- Filière Racines, Tubercules et Plantain
- Filière Légumes
- Filières des Ressources Animales
- Filière des Ressources Halieutiques

ADMINISTRATION DU FIRCA

ORGANISATION

- Organigramme
- Équipe dirigeante
- Ressources humaines et matérielles

GOVERNANCE DE L'INSTITUTION

INFORMATIONS FINANCIÈRES

- Lettre du Commissaire aux comptes
- Ressources financières mobilisées en 2014
- Etats Financiers des activités ordinaires du FIRCA
- Etats Financiers des projets cofinancés (Programmes conventionnés)
- Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2014

PERSPECTIVES, ENJEUX ET DEFIS

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL



L'année 2014 a été une année remarquable pour le FIRCA qui a pu renforcer son rôle d'acteur du développement agricole et d'agence d'exécution technique et fiduciaire. L'année a été riche en succès, notamment, l'amélioration soutenue des cotisations professionnelles, le renforcement de la collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers et la signature d'un contrat-plan triennal avec Le Conseil du Café-Cacao.

Ces résultats sont le fruit des efforts de toutes les parties prenantes et des partenaires qui ont travaillé en synergie, afin d'améliorer les performances de notre institution.

Je suis heureux de constater les améliorations qualitatives issues la mise en œuvre du plan stratégique 2009- 2014 et des plans opérationnels qui en ont découlé. Le taux de réalisation global de notre programme annuel excède 80%, ce qui est historique pour notre institution.

Nos résultats en 2014 sont l'aboutissement d'efforts colossaux ainsi que d'un engagement et d'une détermination sans faille. Toutefois, nous ne transformons pas notre institution pour connaître une amélioration durant l'année seulement : nous visons une croissance durable et pérenne. Pour cela, il nous faudra plus que de l'enthousiasme : nous avons besoin d'un plan mûrement réfléchi qui comprend des objectifs et des stratégies minutieusement définis. En l'occurrence, il s'agit de nos priorités d'entreprise, qui exigeront de notre part cohérence, application et communication pour une efficacité maximale.

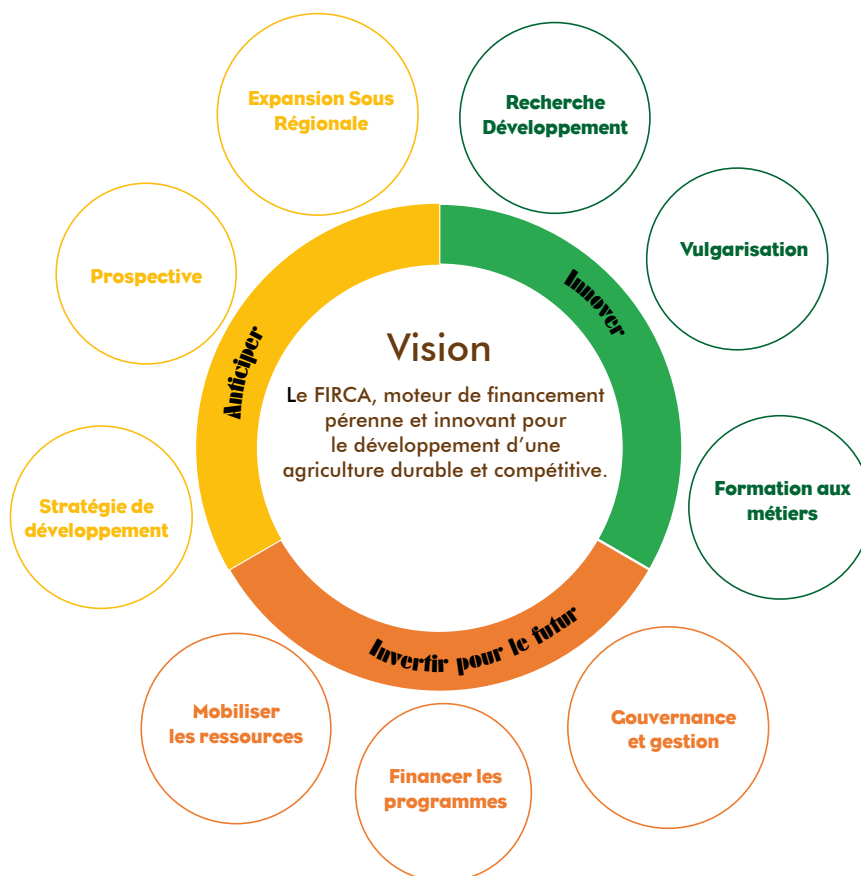
Je tiens à remercier nos collaborateurs , nos consultants et nos prestataires de services qui, par leur engagement au service du FIRCA, leur travail acharné et le respect rigoureux de notre stratégie, nous ont permis d'atteindre nos objectifs communs. Leur talent, leur créativité, leur discipline et leur esprit d'entreprise sont essentiels à nos résultats. Nous voulons également remercier nos partenaires, pour leur implication et leur confiance qui nous ont permis d'engranger des résultats probants pour l'exercice 2014.

PRÉSENTATION DU FIRCA

La Côte d'Ivoire a entamé depuis 1992 une profonde restructuration de ses services agricoles et de recherche, qui s'est achevée en 2002 par la création du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), inspirée de la loi n° 2001 – 635 du 09 octobre 2001 portant institution de Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le FIRCA est un instrument professionnel pour le financement du progrès de l'agriculture en Côte d'Ivoire. Il permet d'introduire la notion du service, dont le producteur détermine l'objectif, évalue le résultat, réutilise ou non le prestataire et en supporte les coûts.

Vision



Mission

Mobiliser les ressources et Assurer le financement pérenne des programmes de fourniture de services de Recherche appliquée, de Conseil agricole, de Formation aux métiers et de Renforcement des capacités des OPA, dans les secteurs des productions agricoles, animales et forestières.

Principes

Le FIRCA repose sur cinq principes :

CORESPONSABILITÉ

la responsabilité entre l'État et la profession agricole pour la conduite, dans la concertation, de la politique de développement agricole ou principe de la co-responsabilité

COGESTION ET COFINANCEMENT

le financement conjoint du développement agricole par l'État et la profession agricole (principe du co-financement) et leur gestion partagée (principe de la cogestion)

SOLIDARITÉ

la solidarité entre filières sans laquelle certaines filières ne pourront pas financer la recherche et le conseil dont elles ont besoin pour un développement durable (principe de la solidarité)

PROGRESSIVITÉ

la mise en oeuvre des projets d'envergure commence par une phase pilote permettant de tirer les enseignements nécessaires à une mise en oeuvre efficace de la phase d'extension.

COMPLÉMENTARITÉ

elle consiste à exploiter au mieux les complémentarités des ressources provenant des filières, de l'État et des partenaires techniques et financières pour la mise en oeuvre des programmes de développement des filières.

REDEVABILITÉ

elle consiste à rendre compte aux filières et à l'État de l'utilisation des ressources allouées ainsi que des résultats obtenus à partir de ces ressources.

GENRE ET DURABILITÉ

elle commande que chaque action du FIRCA participe à créer l'équité homme femme, dans le respect des mesures environnementales et sociales.

Le FIRCA est organisé autour des points clés suivants :

- l'institution d'une cotisation professionnelle sur toutes les productions du secteur primaire
- la destination des ressources mobilisées au financement d'actions définies
- le ciblage de la cotisation professionnelle
- la fixation du niveau de cotisation par filière de production sur avis de la profession agricole concernée,
- l'utilisation des services officiels de l'État
- le reversement des sommes perçues au FIRCA, sans passage par les caisses de l'État
- le financement de programmes présentés avec l'accord des bénéficiaires et répondant à leurs besoins
- la sélection des prestataires par appel d'offres pour l'exécution des prestations
- la contractualisation des services avec les prestataires agréés
- la gestion du FIRCA par un organe comprenant l'État et les représentants de la profession agricole.

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Cacao

2013-2014: production de 1,746 millions de tonnes de cacao (+20,5%)

Revenu global perçu par les producteurs environ 1 309 milliards FCFA (+26%), avec un prix garanti de 750 F/kg.

Le prix garanti pour la campagne 2014 – 2015 est de 850 F/kg.

520 000 tonnes de cacao transformées au niveau national (30% de la production),

Caoutchouc naturel

Baisse du niveau moyen des cours (302 FCFA/kg en 2014)

Production nationale plus de 300 000 tonnes.

Baisse du niveau moyen des cours (302 FCFA/kg de caoutchouc humide en 2014 contre 445 FCFA/kg en 2013)

Cette tendance baissière est attribuée à la faiblesse des conditions économiques mondiales.

Difficulté de constitution de l'Interprofession; après plusieurs conciliations, l'Etat a décidé de vérifier le niveau de représentativité de chaque organisation en consultant les planteurs à la base. La première mission sur le terrain a été réalisée du 24 novembre au 3 décembre 2014 par le MINAGRI.

Ananas

Exportations en baisse

Exportations en baisse depuis plus de dix ans. Environ 28 000 tonnes en 2014. L'indisponibilité de matériel végétal constitue une autre source d'aggravation de la situation.

Café

production nationale
105 716 tonnes (+2,64%)

Le Conseil du Café-Cacao a initié le «Programme de relance caféière», avec pour objectif, d'atteindre 200 000 tonnes de café marchand de qualité et un rendement de 1t/ha à l'horizon 2020 contre une moyenne actuelle de 200 à 300 kg/ha.

Huile de palme

Baisse de la production:
396 300 tonnes

Chute de la production de régimes de palme: 1 743 685 tonnes contre 1 835 085 tonnes en 2013, occasionnant la baisse de la production d'huile de palme (396 300 tonnes contre 416 0505 tonnes en 2013).

Cette contreperformance, attribuée aux plantations villageoises, serait liée à la faiblesse de l'assistance technique dans le secteur.



Coton

Production nationale record de 403 000 tonnes

Production nationale record de 403 000 tonnes. Le rendement moyen de coton graine sur l'ensemble du bassin cotonnier est passé de 1 023 kg/ha à 1 126 kg/ha, dues en partie à la performance de l'assistance technique et au dynamisme de la recherche.

Le prix d'achat aux producteurs s'est amélioré (250 FCFA/kg), entraînant un revenu brut aux producteurs de 100 436 690 450 FCFA (+9%).

Banane dessert

Prévisions d'exportations : 305 000 tonnes,

Prévisions d'exportations ivoiriennes : 305 000 tonnes, dues à l'avènement entre 2011 et 2013 de deux nouvelles structures de production, l'extension des plantations existantes et la création de nouvelles plantations.

Les fortes pluies de juin 2014 ont occasionné l'inondation des plantations faisant disparaître 1 300 hectares de plantations de bananes (22% de la superficie), équivalant à une perte de plus de 75 000 tonnes de bananes (25% de la production nationale).



Anacarde

Production en progression de 60 000 tonnes

Tenue du Salon International des Equipements et Technologies de Transformation de l'Anacarde (SIETTA), important événement pour le secteur de l'anacarde en Afrique de l'Ouest.

Production nationale de l'anacarde en progression à 560 000 tonnes de noix brutes de cajou.

La demande d'amande de noix de cajou connaît une croissance soutenue, grâce aux pays consommateurs qui ont favorisé une stabilité des prix.

Filière Avicole

L'extension et la modernisation des infrastructures de production par certains opérateurs de la filière devront déboucher à très court terme, sur une augmentation de la production nationale.

Mangue

Exportations en nette croissance : 20 475 tonnes en 2014

Exportations ivoiriennes sur le marché européen en nette croissance : 20 475 tonnes en 2014. La Côte d'Ivoire s'est maintenue comme le 1er exportateur africain et propulsée au 3ème rang des fournisseurs mondiaux de mangues sur le marché européen.

Malheureusement, elle est confrontée aux dégâts causés par des mouches des fruits, pouvant lui être préjudiciables si les mesures appropriées ne sont pas prises à temps.

Filière Porcine

Organisation des deuxièmes journées ivoiriennes de la viande de porc et de ses produits dérivés, dénommées (JPORC-CI).

L'épizootie de peste porcine africaine à San Pedro au mois d'août, a été rapidement jugulée.

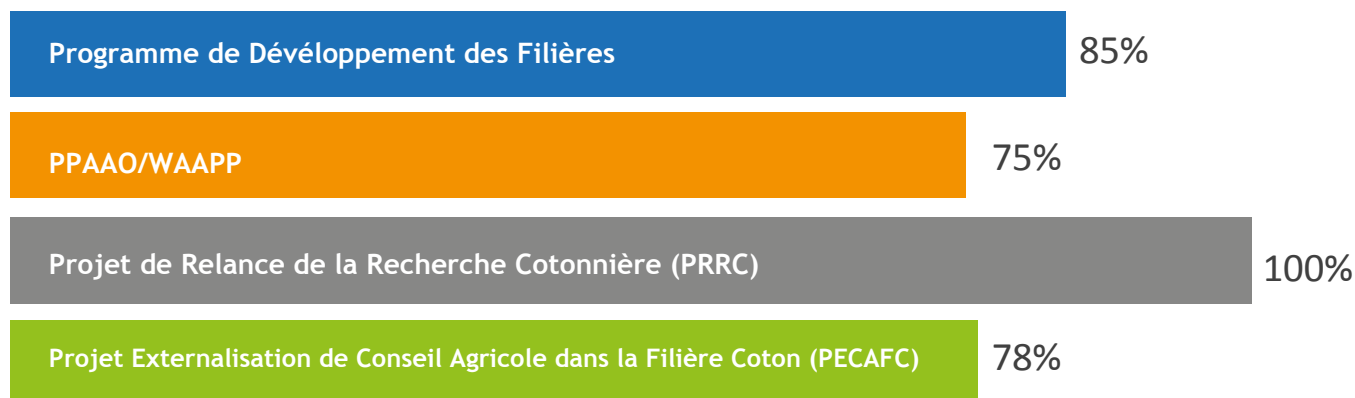
Autres Productions Vivrières

La mise en œuvre du PARFACI, dans le cadre du C2D dans le secteur des productions vivrières autres que le riz, a permis de conduire un projet pilote d'appui conseil aux producteurs de légumes. Des semences améliorées de légumes de type africain (aubergine, piment, gombo et tomate) sont mises à la disposition des producteurs, pour améliorer leurs niveaux de production.

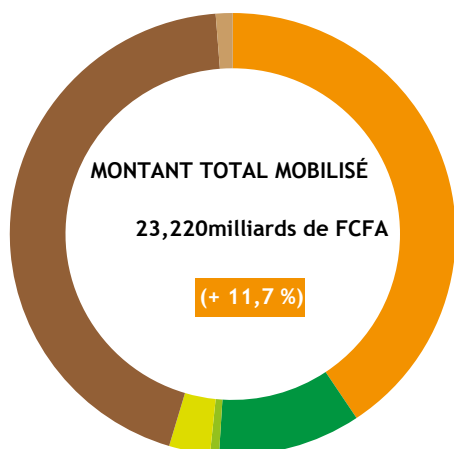


CHIFFRES CLES

Taux de réalisation



Mobilisation des ressources



RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2014

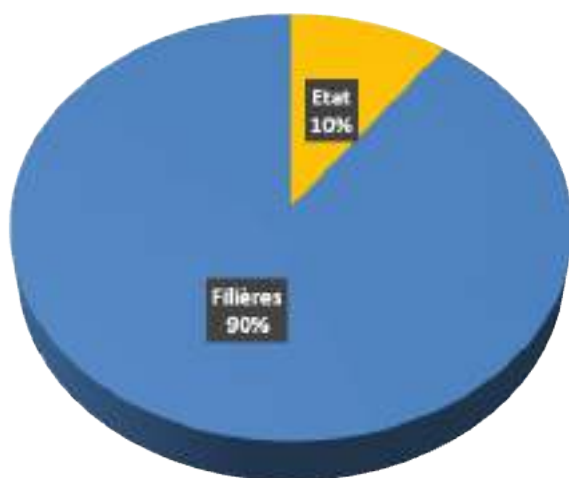
RESULTATS RELATIFS AU PLAN STRATEGIQUE DU FIRCA

Renforcement du rôle d'agence fiduciaire

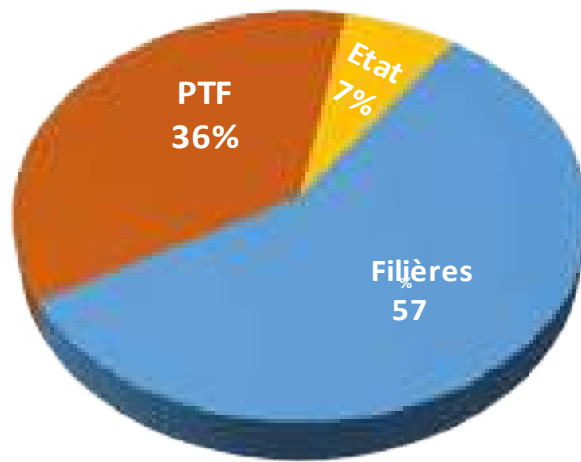
Le FIRCA a conduit 4 programmes de développement agricole conventionnés

| Nom du projet/Programme | Filières concernées | Bailleurs de Fonds |
|-------------------------|---|--|
| PPAAO/WAAPP | Filières Riz, Banane Plantain, Manioc, Igname, Maïs, Porc, Aviculture villageoise | Banque Mondiale Etat de Côte d'Ivoire |
| ECAFC | Filière Coton | Union Européenne Filière Coton |
| PRRC | Filière Coton | Union Européenne Filière Coton |
| SPS Cacao Africain | Filière Cacao | ICCO Le Conseil du Café - Cacao |

Evolution de contributions des différentes sources de financement (Filières, Etat, PTF) 2004 à 2014



2004 - 2010



2011 - 2014

Renforcement de la coopération régionale

“Coopération avec les Communautés Economiques Régionales” (CER) : les rencontres avec les responsables clés de l’UEMOA et de la CEDEAO ont abouti au déclenchement de la coopération sur le développement des mécanismes de financement durable de l’agriculture en Afrique de l’Ouest.

“Coopération avec le ROPPA” : la coopération, initiée avec le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l’Afrique de l’Ouest (ROPPA), vise à faire de ce réseau régional, un allié, d’une part, dans la sensibilisation des producteurs et de leurs organisations, afin qu’ils s’approprient, dans leurs pays respectifs le processus de mise en place du mécanisme similaires et d’autre part, dans le plaidoyer auprès des Communautés Economiques Régionales.

Missions d’échanges : Des délégations de la Gambie, du Niger et du Burkina ont effectué au FIRCA, des missions de travail, pour s’en inspirer et partager son expérience de mécanisme de financement pérenne des programmes de développement agricole. Des réflexions sont en cours, pour la mise en place d’une Alliance des Fonds de Développement Agricole de l’Afrique de l’Ouest, destinés à couvrir les besoins des programmes régionaux de recherche et de conseil agricoles.

Développement d’une veille prospective

Sur recommandation de la Banque Mondiale lors d’une mission de supervision du PPAO/WAAPP, les termes de référence pour la **“revue des services agricoles”** ont été élaborés. Ils ont été soumis, pour validation aux parties prenantes et transmis au MINAGRI.

Des études de référence, visent à faire l’état des lieux, relatifs aux indicateurs de performance dans 5 filières (Hévéa, Palmier à Huile, Anacarde, Banane dessert et Mangue), afin de permettre de mesurer ultérieurement les impacts des interventions réalisées par le FIRCA. Un atelier avec l’ensemble des filières concernées sera organisé en 2015, pour la validation des résultats.



Structuration et organisation des filières

Recensement et caractérisation des principales organisations de la Filière Cola et identification des producteurs de cola dans les zones cacaoyères ivoiriennes.

Appui à la Filière Maïs et à la Filière Oignon pour la constitution des familles professionnelles.

Promotion des filières et communication pour le développement

La contribution à la promotion des filières, à travers principalement la diffusion de plus de 45 magazines télé "Terre et Progrès" sur la 1ère chaîne de la télévision, la couverture de plusieurs évènements, des reportages sur le PPAO/WAAPP, des films documentaires et des supports de communication sur les actions du PPAO/WAAPP, etc.

L'édition et la diffusion;

- de 2 manuels sur la cacaoculture, réalisés avec le soutien financier des partenaires de la Plateforme de Partenariat Public Privé,
- de trois numéros (n°12, 13 et 14) du Journal du FIRCA "La Filière du Progrès" consacrés respectivement à la Filière Cola, aux Filières Fruitières et aux Filières de Productions légumières et maraîchères,
- 6 numéros du "WAAPP INFO Côte d'Ivoire",
- Du guide pédagogique sur les méthodes efficaces de lutte contre les mouches des fruits
- Du répertoire des technologies et procédés de valorisation des résidus de bananier.

Avec le Projet de Renforcement des Capacités Sanitaires et Phytosanitaires du Cacao Africain (SPS Cacao Africain), des supports didactiques relatifs aux bonnes pratiques sanitaires ont été édités et mis à la disposition des producteurs et des coopératives, un Guide phytosanitaire national de la cacaoculture en Côte d'Ivoire à l'usage des producteurs a été élaboré.

L'édition d'un guide de bonnes pratiques de conservation de la cola qui servira de support pédagogique à la formation des acteurs concernés de cette filière.



Professionnalisation des acteurs des filières

Renforcement des capacités des coopératives du secteur hévéa, avec formation des présidents, des directeurs et des comptables.

Formation des acteurs de la Filière Coton sur des thèmes innovants tels que l'andragogie ou la pédagogie active axée sur les connaissances de base, les techniques, méthodes et contraintes de la formation des adultes, la vulgarisation agricole, visant l'appropriation des innovations par les producteurs, l'organisation du travail du superviseur du conseil agricole, avec un accent sur la planification et l'organisation des activités de suivi des conseillers agricoles.

L'élaboration du répertoire des métiers de la Filière Riz, avec pour objectif l'identification de 3 métiers majeurs, devant faire l'objet de guides pédagogiques, en vue de la professionnalisation des acteurs et l'amélioration de la productivité.

La "Formation des leaders paysans à la maîtrise de l'environnement socio-économique de leurs filières" a réuni 22 leaders paysans des filières agricoles. Le rapport de la formation révèle une satisfaction générale des leaders paysans qui appréhendent davantage l'importance de leurs missions et de leur rôle de leaders au sein de leurs organisations respectives.

L'élaboration du répertoire des métiers de la Filière Porcine, en vue d'identifier tous les métiers existants le long de la chaîne de valeur, d'en évaluer les besoins en formation, ainsi que la production de documents techniques, permettant d'assurer la professionnalisation des producteurs, a démarré.

L'étude pour la mise en place des Centres Pilotes de Formation aux Métiers Agricoles (CPFMA), a identifié les 5 sites d'implantation du Programme pilote de Formation aux Métiers Agricoles (PFMA) ainsi que sur les principales spéculations agricoles devant faire l'objet de formation aux métiers agricoles.

De nouveaux programmes de développement ont été élaborés pour trois filières (Hévéa, Mangues et Apicole); ils se composent de 24 projets pour le programme de la Filière Hévéa, 13 projets pour le programme de la Filière Manguier et 12 projets pour le programme de la Filière Apicole.

Amélioration de la productivité des exploitations agricoles

4 actions / projets conduites

- Etudes relatives à la durabilité et l'amélioration de la compétitivité de la Filière Palmier, ainsi que la mise en conformité des unités de production et de transformation de l'huile aux exigences de protection de l'environnement.
- Amélioration génétique porcine
- Amélioration variétale de l'anacardier
- Amélioration de la saignée de l'hévéa

RÉSULTATS RELATIFS AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES FILIERES

Le nombre de projets prévus pour l'exercice 2014 s'établit à 88.

Au total, le nombre de projets, exécutés et/ou en cours d'exécution au 31 décembre 2014 est de 75, soit un taux de réalisation de 85%.

| Domaine | NB de Projets | | Taux de réalisation |
|---|---------------|----------|---------------------|
| | Prévus | Réalisés | |
| Recherche appliquée | 26 | 33 | 79,9% |
| Conseil agricole | 10 | 10 | 100% |
| Formation professionnelle agricole | 14 | 16 | 87,5% |
| Renforcement des capacités et Appui aux OPA | 16 | 23 | 70% |
| Etude d'accompagnement des filières | 9 | 11 | 82% |

Le taux de réalisation des projets de développement des filières, de 85%, est satisfaisant au regard de l'indicateur de performance fixé à au moins 80%, au Programme d'Actions Annuel 2014.



Programmes de développement agricole conventionnés

PAAO/WAAPP

WAAPP 1 B, les niveaux de réalisation en 2014 sont les suivants :

5 projets sur 6 prévus (83%) : Centre National de Spécialisation de la Banane Plantain.

24 projets sur 32 prévus (75%) : Financement à la demande et d'adoption de technologies.

WAAPP 1 C, les niveaux de réalisation en 2014 sont les suivants :

2 projets sur 6 prévus (33%) : coopération régionale en matière de développement et de dissémination des technologies améliorées.

10 projets sur 14 prévus (71%) : Réhabilitation et équipement des institutions de recherche sur le riz, renforcement des capacités des acteurs et de production durable et de conservation de semences de riz.

21 projets sur 24 prévus (88%) : Financement à la demande et pour l'adoption de technologies.

Cocoa Livelihoods Program

29 246 producteurs formés sur les 18 600 prévus (157%)

1 563 ha de cabosses de cacao amélioré distribuées sur les 2 000 ha prévus (78%).

Projet SPS Cacao Africain

Les projets-actions prévus portent sur les composantes suivantes :

3 actions sur 3 prévues (100%) : Actions de sensibilisation des producteurs et autres acteurs de la filière sur les normes SPS dans le secteur du cacao.

4 actions sur 6 prévues (67%) : Actions d'accroissement des capacités des parties prenantes à appliquer les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques d'entreposage.

4 actions sur 5 prévues (80%) : Actions d'accroissement des capacités institutionnelles nationales à suivre et à faire appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer.

2 actions sur 3 prévues (67%) : Actions de renforcement de la collaboration régionale pour favoriser la capacité institutionnelle à appliquer les normes SPS dans le secteur cacaoyer.

Projet de Relance de Recherche Cotonnière

11 actions/projets sont exécutés ou en cours d'exécution sur les 11 actions/projets prévus (100%)

Projet Externalisation du Conseil Agricole de la Filière Coton

11 actions/projets sont exécutés ou en cours d'exécution sur 14 programmés (79%).

Programmes de développement des filières

Filière Café Cacao

Le financement des projets conduits pour la Filière Café-Cacao provient des ressources mobilisées auprès du Conseil du Café et du Cacao.

Le dispositif d'assistance technique aux producteurs de café et de cacao renforcé

| | |
|--------|---|
| 781 | champs écoles |
| 942 | parcelles de démonstration |
| 3 465 | unités de démonstration |
| 4 955 | producteurs formés aux techniques de réhabilitation et à la gestion intégrée des prédateurs |
| 12 954 | producteurs à la qualité des produits |
| 7 887 | producteurs aux techniques de plantation et de replantation |
| 40 982 | producteurs aux techniques de traitement des plantations |
| 782 | aux techniques d'arrachage/ replantation des vergers infectés par le Swollen Shoot |
| 40 982 | planteurs à l'application des produits phytosanitaires |

La sensibilisation de 5 864 producteurs à la lutte contre le Swollen Shoot a entraîné l'arrachage de 393 ha de plantation infectés par 546 planteurs.

Les directeurs départementaux et les agents administratifs de l'agriculture ont été formés aux problèmes liés aux pesticides. Les stratégies de prévention de la contamination des fèves de cacao par les résidus de pesticides ont été renforcées auprès des acteurs du secteur cacao.

Filière Cola

Le financement des projets provient de la Caisse de Solidarité.

Les deux actions de recherche appliquée financées visent notamment l'amélioration des technologies de conservation des noix et l'amélioration des itinéraires techniques de production.

Un guide de bonnes pratiques de conservation élaboré à cet effet servira de support pédagogique à la formation des acteurs concernés de cette filière.

L'accent est également mis sur l'organisation des acteurs de la Filière Cola en coopératives, d'où l'importance du recensement et de la caractérisation des principales organisations de la filière, ainsi que l'identification des producteurs de cola dans les zones cacaoyères ivoiriennes.

Filière Hévéa

Le financement des projets provient des cotisations de la filière.

L'assistance technique aux producteurs d'hévéa, a repris en 2014, essentiellement sur la base des plantations géolocalisées.

- 87 187 planteurs touchés
- Redéploiement de 24 chefs secteurs, 465 moniteurs, pour assurer l'assistance technique dans les 18 secteurs hévéicoles.

Renforcement des capacités des coopératives du secteur hévéicole

- Formation de 380 administrateurs, 18 directeurs et 20 comptables
- Appui à 25 coopératives, pour l'élaboration des programmes annuels d'actions et des budgets
- 25 formateurs formés à l'utilisation du référentiel emploi-activités-compétences, du référentiel de formation, du guide pédagogique et de la pédagogie active des métiers de régisseur de plantation, de pépiniériste, de greffeur et de saigneur.

Transfert de technologies résultant de 8 projets de recherche appliquée.

- Le retrait clones vulgarisés du clone IRCA 18 (du fait de sa forte sensibilité à *Corynespora*),
- L'identification de 4 fongicides pour lutter contre cette maladie en jeune culture,
- La saignée inversée en d4 sur le clone GT1, pour réduire la cherté de la main d'œuvre.

La disponibilité de la carte sanitaire, pour une efficacité de prise de décision dans le traitement des plantations

- La recommandation de l'herbicide glysophate, pour lutter contre les loranthacées,
- la mise au point d'une clé d'identification de 5 clones vulgarisés, etc.



Filière Palmier à Huile

Le financement des projets provient des cotisations de la filière.

Transfert de technologies et innovations éprouvées émanant des pays tiers.

- la Technique de pépinière pour la production de plants en 6 ou 7 mois,
- l'Amélioration de la production de graines germées,
- la Perche motorisée,
- l'Utilisation de la biomasse et des effluents d'usine pour la fertilisation des plantations,
- la Technique de zéro brûlage
- la production d'oléine rouge

Transfert de technologies résultant de 4 projets de recherche appliquée.

- 3 croisements à fort potentiel de production identifiés pour de nouvelles sorties variétales,
- seuil minimum de déclenchement de la récolte fixé à un (1) fruit détaché
- les conditions de production au champ des insectes pollinisateurs, pour améliorer le taux de nouaison des fruits sur régimes élaborées.

Une évaluation des sociétés coopératives assurant l'assistance technique a débouché sur des recommandations entièrement prises en compte. Avec la mise en application du nouveau dispositif, il est attendu une amélioration notable des prestations de l'assistance technique aux producteurs de palmier à huile.

D'autres études en cours visent la durabilité et l'amélioration de la compétitivité de la Filière Palmier, ainsi que la mise en conformité des unités de production et de transformation de l'huile aux exigences de protection de l'environnement.

Filière Cocotier

Le financement des projets provient de la Caisse de Solidarité. Deux projets de recherche appliquée mis en oeuvre pour :

- Développer des moyens de lutte efficaces contre la pu-naise du cocotier, au moyen de plantes à effet insecticide
- Développer des moyens de lutte efficaces contre le jaunissement mortel du cocotier, par le développement des culti-vars tolérants.

Filière Coton

Le financement des projets provient des cotisations de la filière, des ressources du Projet PRCC et du Projet ECAFC, cofinancés avec l'Union Européenne.

Résultats des projets de recherche appliquée

- Meilleures périodes de semis identifiées sur une base régionale
- Maîtrise de l'enherbement par de nouveaux herbicides bien ciblés
- gestion intégrée des déprédateurs et des ravageurs du cotonnier, par le développement de nouvelles variétés résistantes à la fusariose et à la virescence
- meilleure gestion de la fertilité des sols sous culture cotonnière.

Les dispositifs de transfert des acquis de la recherche vers les producteurs sont en phase finale de réhabilitation dans toutes les zones cotonnières.

Les 5 sociétés cotonnières sélectionnées pour l'assistance techniques ont réalisé des résultats remarquables. La mise à disposition des semences de qualité, le renforcement des dispositifs d'assistance technique et un bon suivi des producteurs ont contribué à une production de coton graine de plus de 402 468 tonnes (+16%) et à une amélioration des rendements de 10% (passant de 1 023 kg/ha à 1 126 kg/ha).

Bilan technique des réalisations du conseil agricole

(i) 790 114 ha semés (toutes cultures confondues), dont 357 524 ha (45%) de coton et 432 590 ha de cultures vivrières (55%), principalement le riz pluvial, le maïs, l'arachide et l'igname

(ii) les superficies du coton ont progressé de 3,6% alors que celles des vivriers sont en baisse de 9% par rapport à la campagne dernière,

(iii) le nombre de producteurs en culture attelée, de 75 114 représente 66% de l'ensemble des producteurs et ont semé

300 509 ha (84%) de coton et 342 625 ha (79%) de vivriers,

(iv) les 5 prestataires de conseil agricole ont mobilisé 703 conseillers agricoles, dont 680 pris en charge par le projet ECAFC, pour encadrer 113 547 producteurs, (162 producteurs par Conseiller agricole),

(v) le nombre de producteurs a progressé de 8% par rapport à la campagne dernière

Le revenu brut des producteurs est passé à 100 436 690 450 FCFA en 2014 (+9%).



Filière Anacarde

Le financement des projets provient des cotisations de la filière.

2 projets de recherche appliquée, 1 projet de conseil agricole, 1 projet de renforcement des capacités des coopératives et 1 étude d'accompagnement, ont été conduits.

La mise à disposition des producteurs d'anacarde de 3 298 plants greffés améliorés d'anacardier, et de 4 558 plants pour 46 ha de plantation livrés à 28 producteurs.

L'introduction, à la station de recherche du CNRA à Lataha, des greffons de 75 arbres hauts producteurs, pour l'enrichissement de la collection.

L'assistance technique aux producteurs se met progressivement en place, avec la validation des fiches technico-pédagogiques de la culture de l'anacardier, la formation des agents d'assistance technique à l'utilisation de l'ensemble des outils didactiques et pédagogiques.

Le Manuel des procédures comptables et de gestion des coopératives d'anacarde élaboré sera édité et mis à la disposition des acteurs concernés au cours de l'exercice 2015, en vue d'améliorer les performances des acteurs concernés.

Filière Canne à Sucre

La Cellule d'Appui au Programme Sucrier (CAPS) du Minis-

tère de l'Agriculture a organisé, un atelier de restitution de l'étude sur le conseil agricole en canne villageoise. Au terme de l'atelier, il a été recommandé le renforcement du dispositif d'assistance technique, pour mieux l'adapter aux besoins des producteurs, en perspective de la contractualisation du Conseil Agricole.

Filière Fruitière

Le financement des projets conduits dans les 4 secteurs de la Filière Fruitière (Banane dessert, Ananas, Mangue, Papaye) provient des cotisations de la filière et de la Caisse de Solidarité.

Les principales actions conduites sont le renforcement du monitoring cercosporiose, la lutte intégrée contre le charançon noir du bananier, la mise au point d'itinéraires techniques de production de la variété MD2 d'ananas, la formation des producteurs de mangue aux méthodes de lutte efficaces contre les mouches et l'identification des contraintes à l'organisation des producteurs de papaye.

Pour une meilleure valorisation de la mangue ivoirienne et une atténuation des pertes post récolte, des actions sont en cours, pour la mise en place de technologies de séchage de la mangue au profit des coopératives de producteurs de Korhogo, Boundiali et Ferkessédougou.

Par ailleurs, il a été conçu dans le cadre de l'amélioration de la qualité des mangues destinées à l'exportation, un guide d'autocontrôle qui sera édité et mis à la disposition des bénéficiaires.

Les résultats et les enseignements tirés de l'évaluation du 2ème cycle du monitoring du bananier sont en cours d'exploitation ; il s'agit des mesures sanitaires et agronomiques, pour réduire la pression des infestations de la cercosporiose.

Filière Riz

Filière Riz, Autres Céréales et Plantes Protéagineuses

Le financement des projets provient de la Caisse de Solidarité, du PPAO/WAAPP 1B et 1C et du PARFACI.

4 projets de recherche appliquée, un projet de sélection participative de riz en milieu paysan, 2 projets de transfert et de diffusion de technologies, 1 projet de formation agricole et 1 étude d'accompagnement en lien avec l'ONDR, ont été conduits.

Des acquis importants ont été enregistrés au niveau de l'amélioration du tallage de riz.

Le programme durable de production de semences commerciales de riz a donné lieu à l'emblavement de 1 437 ha par 3 089 producteurs (52% de femmes) et une production de 859 tonnes de semences brutes traitées et conditionnées et 151 tonnes de semences certifiées et redistribuées aux producteurs.

3 technologies au stade de pré vulgarisation :

- évaluation auprès des riziculteurs de 10 semoirs venant du Mali
- sélection participative de variétés de riz en milieu paysan
- évaluation auprès des groupements de femmes et plateformes de 10 étuveuses venant de la Guinée.





Filière Maïs

Il a été développé une méthode rapide et peu coûteuse de diagnostic de la fertilité des sols et pour l'optimisation de la fumure.

De même, une méthode améliorée du stockage du maïs, par l'utilisation des plantules insectifuges naturelles a été mise au point et validée en milieu paysan. Cette méthodologie a permis de conserver le maïs sur une période de huit (8) mois.

Enfin, le décorticage et la mouture du maïs semi artisanal ont été optimisés, ce qui a permis d'avoir un grain de productivité d'au moins 15%.

3 nouvelles variétés de maïs (GMRP 18, AMATZB-SR-C1-W et DMR-SR-W) sont en diffusion sur plus de 70 000 ha. Les producteurs concernés ont indiqué avoir obtenu une hausse de rendement de plus de 60%.

La panification par l'introduction de la farine de 15% de maïs dans la fabrication du pain est rentrée dans sa phase active, avec l'implication de 50 boulangeries issues du district d'Abidjan et des villes de l'intérieur (Bonoua, Dabou, Bouaké et Korhogo).

Un appui est apporté aux producteurs pour la commercialisation de maïs, à travers le système d'information sur les marchés (SIM), avec la participation de l'INADES au bénéfice de 2000 producteurs issus des départements de Bouaflé, Zuénoula, Gohitafla, Niakara, Béoumi, Ferkessedougou et Diawala. Grâce au système, les producteurs disposent des outils d'aide à la décision de vente de leur production.

Un projet pilote sur le warrantage est en cours, pour contribuer à la mise en place d'un mécanisme durable d'accès au financement et d'un système de commercialisation plus efficace du maïs.

La diffusion de la méthode de fertilisation raisonnée du maïs, basée sur l'analyse préalable de la qualité du sol, avant de décider de toute fertilisation, à partir du paramètre N-NH₄⁺, est réalisée sur plus de 500 ha.

Un projet d'appui conseil d'une durée de huit mois aux producteurs de maïs grain, sur une superficie de 400 ha, à partir de semences certifiées a démarré.

Dans le cadre du PARFACI, l'étude sur le diagnostic opérationnel de la Filière Maïs/Soja a été réalisée.

Filière Soja

Dans le cadre du PARFACI, production de semences de 4 variétés de soja (Canarana, Doko, Tracaja et IT-235) afin de satisfaire les besoins des producteurs. Ces semences seront multipliées, à travers un réseau de multiplicateurs semenciers.

Filière Racines, Tubercules et Plantain

Le financement des projets provient du PPAO/WAAPP.1B.

Banane Plantain

Les 14 projets de génération de technologies en cours d'exécution en 2014 ont donné les principaux résultats suivants :

(i) la formulation de 8 mets à base de farine de banane plantain,

(ii) la mise au point de la farine de banane plantain, pour la confection instantanée du foutou et du fofou,

(iii) l'étude sur l'index glycémique ayant distingué les formes des aliments des variétés consommables sans modération, ainsi que des aliments des variétés à proscrire

(iv) les essais d'associations de cultures maraîchères et du bananier plantain, conduisant à une amélioration des revenus des producteurs. Les fiches techniques de ces technologies à mettre à la disposition des producteurs sont en cours d'élaboration.

Les technologies en cours de diffusion concernent 3 nouvelles variétés de banane plantain (Big Ebanga, FHIA 21 et PITA 3), 3 techniques de production de matériel végétal de plantation (Décapitation, Méthode des Souches Décortiquées et Plants issus de Fragments de tiges), la technique du paillage du bananier et la conduite d'une plantation de bananier en culture pure.

La mise à disposition de plus de 1 516 000 plantules et rejets de banane plantain, équivalant à plus de 900 ha, dont 300 000 vitroplants fournis par la SCB, 274 700 vivoplants roduits par le CNRA; 622 000 vivoplants produits par les pépiniéristes privés et 320 000 rejets produits par l'ANADER. En outre, pour assurer durablement la disponibilité de vitroplants, un partenariat a été développé avec la SCB, pour la fourniture en 2015, de 300.000 vitroplants de bananier plantain aux pépiniéristes privés pour la mise en place de champs semenciers.

32 102 producteurs ont été formés aux bonnes pratiques agricoles, dont 14.101 femmes (44%). Les appui-conseils ré-

alisés ont permis à 13 005 producteurs, dont 4 508 femmes (35%) d'appliquer les formations reçues.

60 nouveaux pépiniéristes de banane plantain ont été formés en 2014, portant à 108, le nombre total de pépiniéristes de banane. Un atelier de recyclage des anciens pépiniéristes a été organisé. Une association des pépiniéristes de banane plantain dénommée APMVA-Plantain a été constituée.

Manioc

11 projets de génération de technologies en cours d'exécution - la carte sanitaire du manioc est en cours d'élaboration et des méthodes de lutte ciblant les principales pathologies, des ravageurs et des adventices sont en cours d'évaluation.

- les résultats préliminaires sur la maîtrise du brunissement enzymatique montrent que le blanchiment (trempage dans l'eau chaude à 65°C pendant 15 mn) permet de conserver les tubercules de manioc traités sur au moins 5 jours à l'air libre et sur 21 jours en enfouissement.

- une technologie sur la jachère améliorée de courte durée, basée sur le parage nocturne des bovins durant une période de 4 mois maximum contribue à l'augmentation du rendement du manioc d'au moins 700% en 12 mois, avec des quantités d'éléments NPK accumulées dans la litière et retournées au sol, indiquant la capacité de la technologie à stabiliser les systèmes de production de manioc.

- 5 souches microbiennes de *Lactobacillus plantarum* ont été sélectionnées comme starters pour la fermentation de l'attiéké ; bien que les tests de fermentation avec trois productrices d'Attiéké présentent des rendements de production assez faibles, en comparaison avec le ferment traditionnel « Magnan », les productrices ont apprécié la fermentation contrôlée, pour sa simplicité ; sa rapidité, et l'absence de préparation fastidieuse.

5 nouvelles variétés de manioc (BOCOU 1, BOCOUC 2, BOCOUC 3, TMS4 (2) 1425 et TME7 (YAVO) et la technique de recépage du manioc ont été diffusées.

Au plan national, les variétés Bocou 1 et Bocou 2 couvrent actuellement une superficie évaluée à 3 134 ha. De toutes les variétés diffusées, Bocou1 est de loin la mieux connue et la plus appréciée des producteurs, permettant de doubler la production.

15 257 650 boutures de manioc produites et distribuées aux producteurs ont permis la mise en terre d'au moins 1 500 ha de manioc.

21 pépiniéristes sont installés et appuyés sur des superficies plus importantes (2 à 10 ha), soit une superficie couverte de 65 ha.

184 parcs à bois communautaires d'une superficie de 83,7 ha.

Ce dispositif permettra de mettre à la disposition des producteurs, du matériel végétal, pour environ 3.000 ha.

Le projet de panification (introduction de la farine de 15% de maïs dans la fabrication du pain) est entré dans sa phase active, avec l'implication de 50 boulangeries issues du district d'Abidjan et des villes de l'intérieur (Bonoua, Dabou, Bouaké et Korhogo).

En matière de dispositif de conseil agricole, la diffusion en ligne (E-extension), avec un portail web et des interfaces d'application pour la banane plantain, le manioc et l'igname est accessible, permettant de véhiculer les informations aux producteurs. La base de connaissance comprend les fiches d'itinéraires techniques du riz, de la banane plantain, du manioc, du maïs et du porc.

28 groupements de transformatrices de manioc ont bénéficié des formations techniques sur les aspects organisationnels, commerciaux et gestion, ainsi que sur les bonnes pratiques de production et d'hygiène d'attiéké. Une assistance technique leur a été assurée par l'octroi des broyeurs, des essoreuses, des semouleurs et des presses manuelles.

12 673 producteurs formés sont suivis pour l'application des bonnes pratiques de culture du manioc.

21 pépiniéristes de manioc ont été formés

84 boulangers participant au projet de panification ont été formés à la maîtrise des procédés de fabrication de pain composés (blé-maïs et blé-manioc) et sur les bonnes pratiques d'hygiène.

Igname,

8 projets de génération de technologies exécutés ont généré les technologies suivantes :

i) l'adaptation d'une technique de production de semenceaux d'igname par le bouturage de rameaux aériens, introduite du Ghana,

ii) une méthode rapide de diagnostic de la fertilité des sols et d'optimisation de la fertilisation azotée et potassique

iii) un système de jachère améliorée de courte durée basée sur le parage nocturne des bovins durant une période de 4 mois maximum sur des sols pauvres, permettant d'augmenter le rendement de plus de 89%

iv) la carte sanitaire de l'igname en cours de finalisation.

Plus de 200 producteurs semenciers sont en formation en 2014 sur la technique de bouturage des tiges aériennes, au niveau de deux champs écoles implantés à Dabakala et Bocanda.





Filière Légumes

Le financement des projets provient de la Caisse de Solidarité et du PARFACI.

La priorité a été donnée en 2014, à la multiplication de semences des légumes.

Ainsi, 5 groupements de plates formes féminines de Bouaflé, d'Abengourou, de Korhogo, de Tiassalé et Sikensi ont été formés à la production de semences des légumes de type africain de qualité. La quantité de semences produites a permis la réalisation de 52 ha de cultures maraîchères.

Des contrats d'appui conseil ont été signés avec les structures d'encadrement, pour l'accompagnement des producteurs de légumes dans 5 régions de Côte d'Ivoire (Bélier, Tchologo Gbêkê, Poro et Gontougo).

Des jeunes et professionnels ont été formés aux itinéraires techniques de production maraîchère de contre saison à Grand Bassam.

Filières des Ressources Animales

Le financement des projets provient des cotisations professionnelles, de la Caisse de Solidarité, du PPAO/WAAPP et du PARFACI.

Apiculture

70 ruches dans les différents sites de production de miels mono floraux (Yamoussoukro pour le café et le cacao, Aboisso pour le palmier à huile et l'hévéa, Bouna pour l'anacarde et Korhogo pour le coton et le manguier) ont été installées.

Comme résultats, le café, le cacao, le manguier et l'anacardier ont produit du miel, dont les caractéristiques sont conformes aux normes légales du miel (normes du Codex).

Concernant la production de miels mono floraux de coton, de palmier à huile et de l'hévéa, compte tenu du fait que les sites initialement retenus se sont révélés inadaptés, les ruches ont été distribuées à d'autres sites des mêmes écosystèmes.

Aulacodiculture

191 aulacodiculteurs sur un objectif initial de 150, (+27%) et 120 reproducteurs ont été formés.

L'effectif du cheptel à fin juin 2014 est évalué à 264 aulacodes, dont 210 reproducteurs.

Le financement du FIRCA pour ce projet est arrivé à terme, avec l'atteinte des objectifs contractuels. Il reste au PNPA/ANADER à faire un travail de consolidation des acquis, en vue de pérenniser les activités de production de l'ACET et de formation des aulacodiculteurs.



Un projet de mise au point d'un aliment complet adapté aux aulacodes, à partir de fourrage et de matières premières locales est en cours.

Cuniculture

Il a été réalisé la constitution du noyau de reproducteurs du centre, avec l'importation de la France de 29 grands parentaux (23 femelles et 6 mâles) et la poursuite effective des accouplements. L'achèvement de la 1ère étape du projet a abouti à la constitution du cheptel de base de parentaux de 48 femelles et de 8 mâles, pour la production des F1, destinés à la vente aux éleveurs.

Au total, 56 lapins parentaux issus des différents croisements effectués à partir des grands parentaux sont disponibles. L'effectif du cheptel à fin 2014 s'établit à 23 grands parentaux (17 femelles et 6 mâles), 100 parentaux (52 femelles et 48 mâles) et 30 F1 (15 femelles et 15 mâles).

Filière porcine

4 formules relatives aux « Aliment verrat et truie vide » et « Aliment truie gestante » ont été caractérisées et fabriquées, à raison de 2 aliments par stade physiologique. Ces aliments



sont testés dans 4 fermes représentatives des différents types de fermes.

Les aliments truie allaitante et porcelet sous mère ont également été fabriqués et testés dans les mêmes fermes. La suite du processus est en cours, avec la fabrication des aliments pour porc à l'engrais.

Pour le Projet "Amélioration génétique porcine", les résultats enregistrés portent sur :

- (i) la réalisation de 9 séries d'insémination artificielle
- (ii) l'installation complète de 7 multiplicateurs à Azaguié, Bouaflé, Korhogo, Bouaké, Abengourou et Man, avec 100 reproducteurs améliorés,
- (iii) l'installation en cours des 2 derniers multiplicateurs à Yamoussoukro et à Daloa,
- (iv) la mise à disposition de 221 verrats et de 37 cochettes à 95 éleveurs, dont 18 femmes (19%), répartis dans 25 localités
- (v) la formation de 29 personnes à la technique de l'insémination artificielle.

Une convention de partenariat a été signée en juin avec l'INTERPORCI, pour la réalisation des activités sur la mise en place de la cellule de suivi technico-économique des élevages por-

cins, la redynamisation des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) et la promotion des produits porcins.

Aviculture Traditionnelle

“ Dans le cadre du Projet pilote d’amélioration de l’aviculture villageoise en Côte d’Ivoire”, 36 poulaillers ont été construits dans les villages périphériques pour 33 poulaillers améliorés construits par le projet sur les sites pilotes.

L’effectif des volailles est passé de 403 à 1277 pour la région du Tchologo, de 250 à 723 pour le Hambol et de 200 à 1025 pour le Gbèkè ; le nombre d’œufs moyen par poule et par ponte est de 12 œufs avec un taux moyen d’éclosion de 73%, un taux de mortalité de 7,2% pour les adultes et de 22,3% pour les poussins.

Un manuel sur l’aviculture traditionnelle a été rédigé et les éleveurs ont été organisés en 3 associations régionales.

La phase de consolidation du projet a démarré, avec la construction et l’équipement en matériel d’élevage de 48 poulaillers améliorés supplémentaires dans les 3 régions, ainsi que la formation de 48 éleveurs aux techniques d’élevage avicole traditionnel.

1 772 135 volailles appartenant à 35 040 bénéficiaires, dont 6 629 femmes des régions du Kabadougou, du Folon, du Béré, du Worodougou, du Hambol et du Gbèkè ont été vaccinées contre la pseudo peste aviaire ou la maladie de Newcastle, à l’origine d’un taux de mortalité de plus de 70% des poussins.

Aviculture Moderne

Le projet “Elaboration de normes sur les bonnes pratiques de production et de transformation dans le secteur avicole”, dont l’objectif principal est de contribuer au développement harmonieux et durable de l’aviculture moderne de la Côte d’Ivoire, a été attribué par appel d’offres à un cabinet qui a démarré les activités en juin 2014.

Il a démarré, par l’état des lieux des textes réglementaires existants et l’actualisation des normes, en vue de faire des propositions de nouvelles normes.

Ruminants

45 marchands de bétail de la région du Gbèkè ont été formés à la comptabilité simplifiée et 35 éleveurs de bovins ont été formés à la conduite d’une ferme bovine à Bingerville.

Filière des Ressources Halieutiques

Le financement des projets provient des cotisations de la filière, de la Caisse de Solidarité et du PARFACI.

Pisciculture

Deux contrats ont été signés en juin 2014 avec le CNRA et le CRO, respectivement pour l’exécution du volet recherche-développement et la réalisation des études sur l’augmentation du taux de survie post-larves du silure et du mâchoiron.

Le projet “Mise en œuvre du volet recherche-développement du projet d’appui à la pisciculture paysanne en Côte d’Ivoire” a pour objectif d’apporter un appui à la production d’alevins et de mettre en place des systèmes intégrés de rizipisciculture.

Les principales réalisations en 2014 portent sur :

- (i) la sélection de la méthode d’inversion hormonale pour la réalisation de l’augmentation du nombre d’alevins mâles dans les fratries au niveau du tilapia ; 2 000 géniteurs (mâles et femelles) ont été sélectionnés pour être utilisés à la production des juvéniles hormonés qui seront livrés aux producteurs pilotes,
- (ii) l’élaboration des fiches techniques sur les systèmes de reproduction et d’alevinage du tilapia, du silure et du mâchoiron,
- (iii) le début de la conservation du pool génique des géniteurs de tilapia, avec la sélection de 102 géniteurs (61 mâles et 41 femelles) de la souche Bouaké ; 83 géniteurs (39 mâles





et 44 femelles) de la souche Bandama et 100 géniteurs (33 mâles et 67 femelles) de la souche Sassandra
(iv) le démarrage du volet rizipisciculture avec le repiquage d'une variété de riz dans 7 étangs.

L'objectif du projet "Augmentation du taux de survie post-larves du silure et du mâchoiron dans le cadre du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire" est de conduire des études sur les conditions et techniques d'augmentation du taux de survie post-larves du silure et du mâchoiron.

Les premiers résultats obtenus portent sur la densité de mise en charge larvaire chez le mâchoiron *Chrysichthys nigrodigitatus* : la densité de mise en charge larvaire est passée de 2 à 3 (actuellement) à 6 larves par litre, avec un taux de survie de 94 %.

Au niveau du silure *Heterobrauchus longifilis*, la fréquence de distribution des repas est passé de 6 à 3 jours chez les larves, réduisant ainsi la quantité d'aliments par jour.

Le projet "Mise en œuvre du volet appui à l'installation et au renforcement des capacités des pisciculteurs du projet

d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire" a pour objectif de faire émerger de nouveaux foyers piscicoles et de renforcer les capacités des acteurs.

Les principales réalisations portent sur la sélection de 4 nouveaux foyers piscicoles, avec 84 pisciculteurs et le démarrage du suivi technique des pisciculteurs dans les zones retenues.

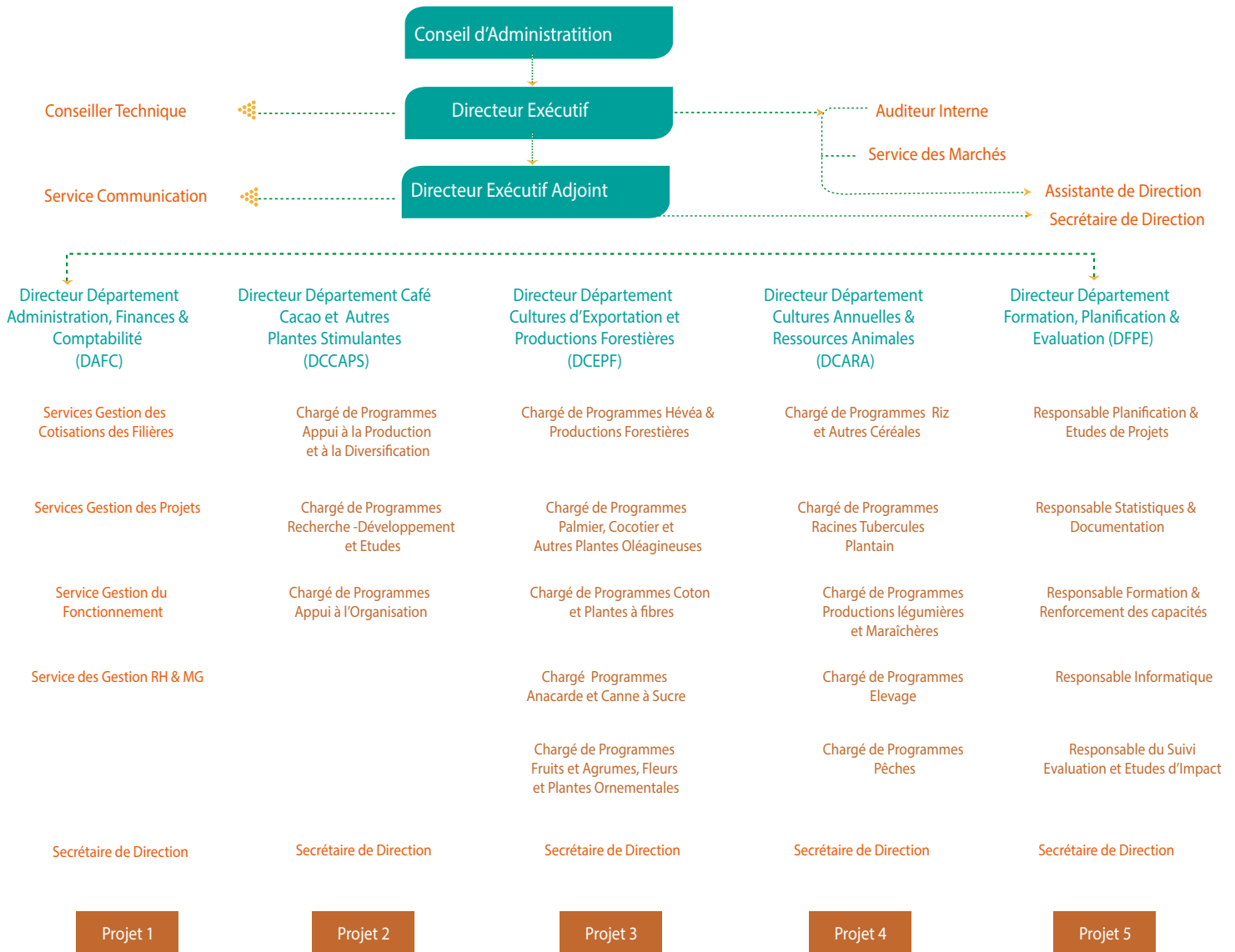
Pêche continentale et artisanale

39 pêcheurs artisans continentaux ont été formés aux techniques modernes de pêche à Kossou

35 pêcheurs artisans maritimes ont été formés à l'utilisation des engins conventionnels de pêche et à la conservation des produits de pêche à San Pedro.

ADMINISTRATION DU FIRCA

ORGANISATION



Equipe dirigeante



AMOIKON BANGA
PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Dr ANGNIMAN ACKAH PIERRE
DIRECTEUR EXECUTIF



ATSIN YAO LEON DIRECTEUR EXECU-
TIF ADJOINT



Dr OSSENI BOURAIMA
CONSEILLER TECHNIQUE
PRINCIPAL



HOURA KOUASSI MARC
DIRECTEUR DU DEPARTEMENT
ADMINISTRATION FINANCES ET
COMPTABILITE



KOUAME JOSEPH
DIRECTEUR DU DEPARTEMENT CAFE CA-
CAO ET AUTRES PLANTES STIMULANTES



LORNG JEAN PAUL
DIRECTEUR DU DEPARTEMENT DES
CULTURES ANNUELLES ET RES-
SOURCES ANIMALE

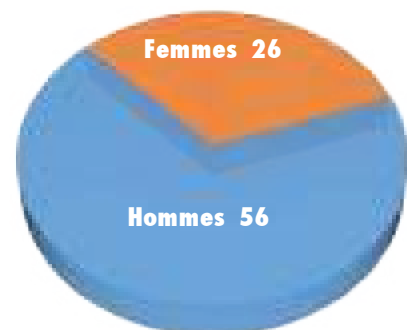
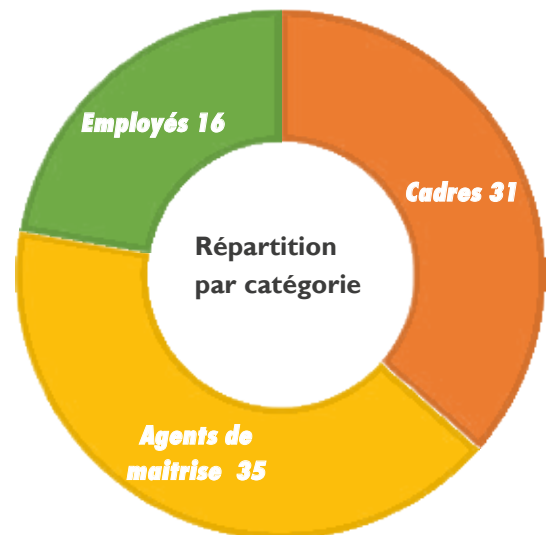
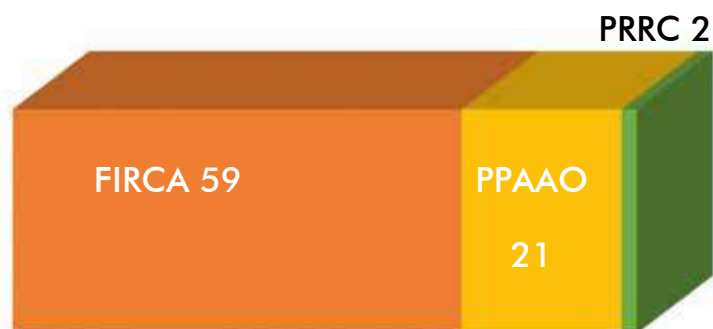


N'DIAYE OUMAR
DIRECTEUR DU DEPARTEMENT
CULTURES D'EXPORTATIONS ET
PRODUCTIONS FORESTIERES

Ressources humaines

Au 31 décembre 2014, l'effectif du FIRCA s'établit à

82 agents



Répartition par sexe

INFORMATIONS FINANCIERES

LETTRE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Fonds
Interprofessionnel
pour la Recherche et
le Conseil Agricoles
(FIRCA)

Exercice clos le 31
décembre 2014

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des états financiers annuels du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément au système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FIRCA à la fin de cet exercice.

2 Vérifications spécifiques prévues par les statuts

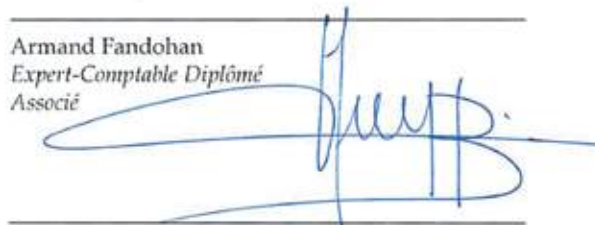
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par les statuts.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la marche du FIRCA pendant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Abidjan, le 22 avril 2015

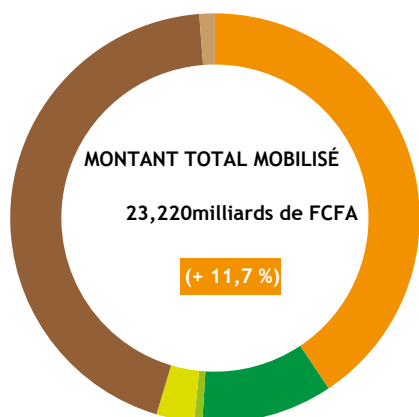
MAZARS COTE D'IVOIRE :

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

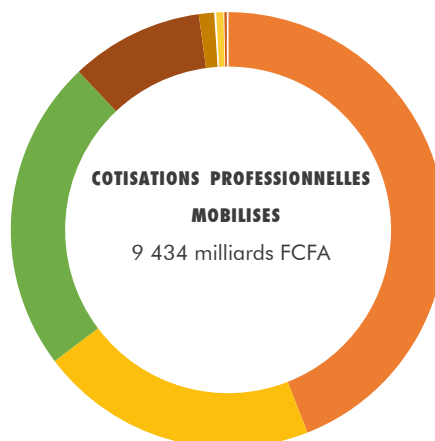


RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES EN 2014

Ressources globales mobilisées au titre de l'exercice 2014



Ressources mobilisées auprès des filières agricoles et de l'Etat



Contribution de la Filière Café Cacao

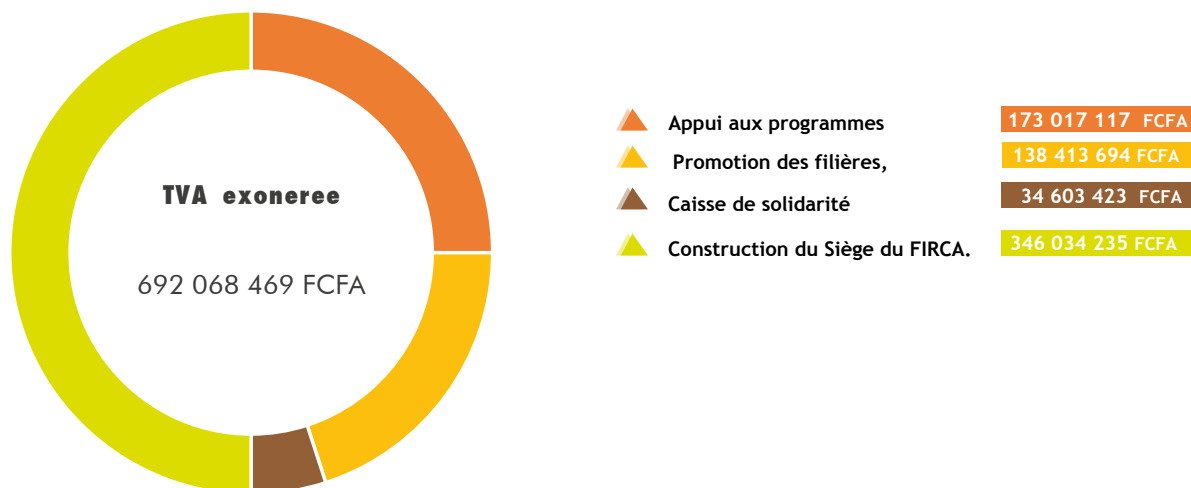
La Filière Café Cacao ne participe pas au système de cotisation professionnelle du FIRCA, mais contribue à son fonctionnement et assure le financement de son programme de développement sur la base des projets approuvés par Le Conseil du Café et du Cacao.

2 402 879 572 FCFA, mobilisé au cours de l'exercice 2014 (+20,3%) dont 672 664 285 FCFA sont destinés au fonctionnement du FIRCA.

Subventions de l'Etat

Au 31 décembre 2014, les subventions directes de l'Etat s'élèvent à 150 000 000 FCFA (-83,3%).

Le montant total des subventions indirectes, provenant de la TVA exonérée s'élève à 692 068 469 FCFA (+23,0%).



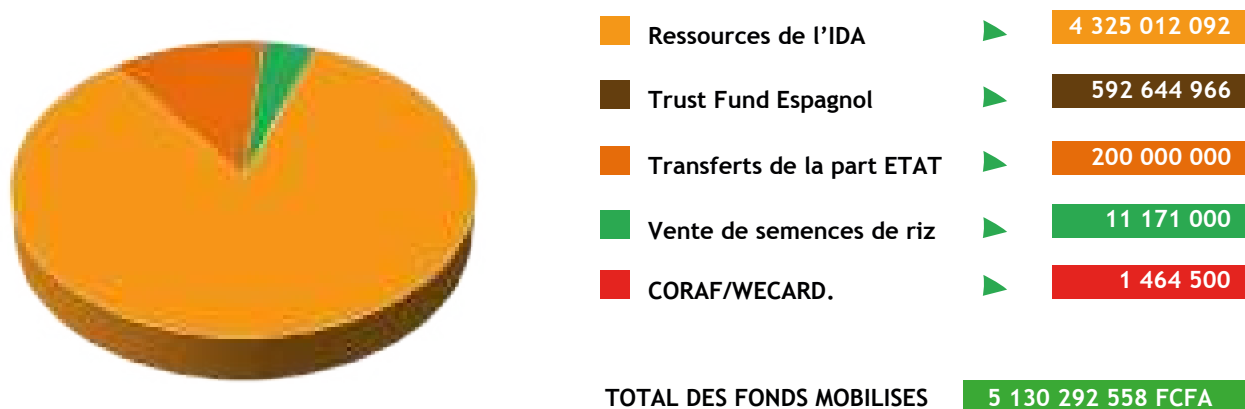
Ressources issues des projets et programmes conventionnés

Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) exécuté par le FIRCA, bénéficie de quatre sources de financement (IDA, Trust Fund Espagnol, Trust Fund Japonais et Etat de Côte d'Ivoire) et s'identifie à travers deux volets, le PPAAO/WAAPP 1B et le PPAAO/WAAPP 1C.

PPAAO/WAAPP 1B

Les fonds reçus s'élèvent 5 130 292 558 FCFA, portant le cumul du montant mobilisé à 14 717 010 994 FCFA.



PPAAO/WAAPP 1C

Les fonds reçus s'élèvent à 1 562 958 167 FCFA, portant à 2 881 546 681 FCFA le cumul des sommes mobilisées.

Projet WCF / Cocoa Livelihoods Program

Les fonds reçus s'élèvent à 51 995 448 F CFA, représentant le solde du montant de la convention.

Les ressources pour le financement des activités du projet ont été mobilisées à hauteur de 100%, soit un montant de **692 126 383 FCFA**.

Le projet a pris fin le 28 février 2014 et le solde de clôture des fonds non engagés, **17 540 595 FCFA** a été restitué.

SPS Cacao Africain

Aucune ressource n'a été mobilisée en 2014. Le projet a fonctionné sur ses reliquats de financement disponibles.

Projet de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC)

Le cumul des ressources de l'Union Européenne et de la contrepartie de l'Etat de Côte d'Ivoire s'élève à **376 328 472 francs CFA**.

Les ressources mobilisées en 2014 se répartissent comme suit : (i) **276 328 472 FCFA** d'apport initial par l'Union Européenne et (ii) **100 000 000 FCFA** d'apport de ressources au titre de la contrepartie nationale.

Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (ECAFC)

Le cumul des ressources de l'Union Européenne et de la Filière Coton, s'élève à **1 086 401 860 FCFA**.

Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire

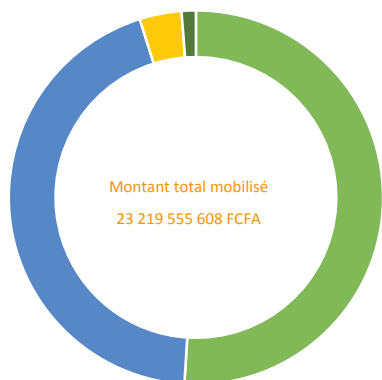
Dans le cadre de la mise en œuvre du volet « Agriculture et Développement Rural » du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), signé en décembre 2012 entre la Côte d'Ivoire et l'AFD il a été acté que le fonds alloué à ce secteur contribue au Projet d'Appui à la Relance des Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI).

Le PARFACI a été décliné en composantes, dont la composante "Appui aux filières vivrières", qui est confiée au FIRCA par le Ministère de l'Agriculture. La convention de concession, pour un montant **6 800 000 000 FCFA**, a été signée le 28 avril 2014 et approuvée le 8 octobre 2014.

Les ressources collectées au 31 décembre 2014, dans le cadre de la mise en œuvre du projet, s'élèvent à **2 040 000 000 FCFA**.

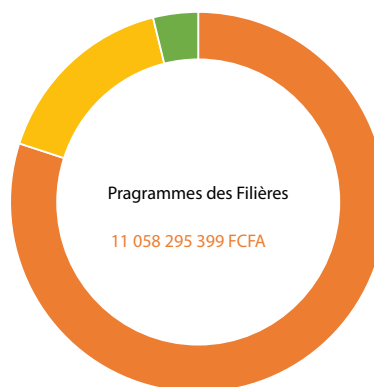
AFFECTATION DES RESSOURCES MOBILISÉES

Affectations des ressources mobilisées pour les programmes des filières



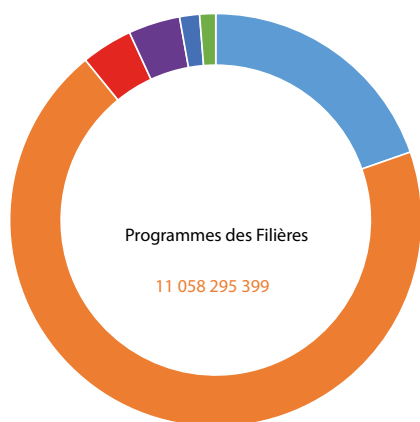
| | | |
|---|---------------------|-------|
| Cotisations des filières agricoles | 11 837 826 718 FCFA | (51%) |
| Partenaires au développement | 10 254 575 488 FCFA | (44%) |
| Subventions de l'Etat et de la TVA exonérée | 842 068 469 FCFA | (4%) |
| Produits Bancaires | 285 084 933 FCFA | (1%) |

La mobilisation des ressources auprès des filières cotisantes et de la Filière Café Cacao pour le financement du programme de développement des filières se chiffre à 11 058 295 399 FCFA. Ce montant se répartit comme suit :



| | | | |
|---------------------|---------------|-----------|-----|
| Filières cotisantes | 8 982 045 877 | FCFA pour | 81% |
| Filière Café Cacao | 1 730 215 287 | FCFA pour | 16% |
| TVA exonéré | 346 034 235 | FCFA pour | 3% |

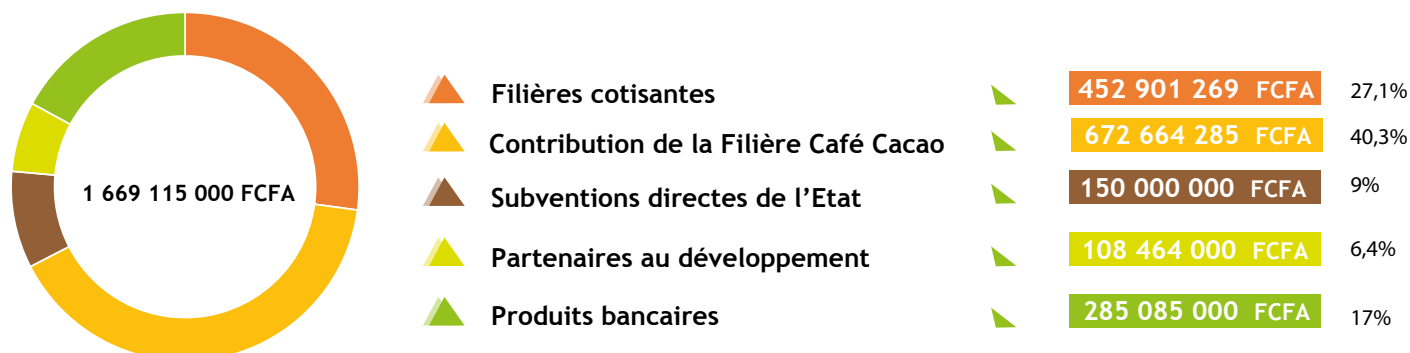
Sur les 11 058 295 399 FCFA destinés au financement du programme de développement des filières, l'affectation aux différents guichets se présente ainsi qu'il suit :



| | | |
|---------------------------------------|---------------|-------|
| Guichet Recherche | 2 174 056 679 | 19,6% |
| Guichet Conseil agricole et Formation | 7 679 758 410 | 69,4% |
| Guichet Appui aux OPA | 444 525 704 | 4% |
| Caisse Solidarité | 448 523 119 | 4,1% |
| Guichet Appui aux Programmes | 173 017 117 | 1,6% |
| Guichet Promotion des Filières | 138 413 694 | 1,3% |

Affectation des ressources mobilisées pour l'administration du FIRCA

Pour l'administration du FIRCA, un montant de 1 669 115 000 FCFA a été mobilisé en 2014, en baisse de 24%. Ces ressources proviennent de diverses sources suivantes :



Engagements pour le programme de développement des filières

Au 31 décembre 2014, un montant global de 9 809 766 244 FCFA a été engagé pour le financement du programme de développement des filières (+ 67%).

Ce montant global des engagements se répartit dans les différents guichets du FIRCA comme suit:

- Recherche appliquée : 1 331 507 527 FCFA (13,6%)
- Conseil-Formation : 7 619 603 500 FCFA (78%)
- Appui aux OPA : 281 769 822 FCFA (2,8%) contre 95 138 126 F CFA en 2013 (+196%).
- Caisse de Solidarité : 576 885 395 FCFA (5,9%) contre 429 141 829 F CFA en 2013 (+34,4%).

Outre les cotisations professionnelles, 116 954 120 FCFA et 264 361 790 FCFA ont été mobilisés respectivement au titre de la promotion des filières et de l'appui aux programmes, sur les ressources des subventions indirectes de la TVA exonéré.

Depuis le début des activités (2004 – 2014), un montant global de 50,715 milliards de FCFA a été engagé par le FIRCA au titre des prestations pour la réalisation des programmes des Filières. Sur cette période, un montant de 57,998 milliards de FCFA a été collecté pour le financement desdits programmes.

Le solde résultant de la confrontation entre les ressources collectées et les engagements s'établit à 7,282 milliards de FCFA.

ETATS FINANCIERS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DU FIRCA

Situation cumulée des ressources mobilisées et des engagements de 2004 à 2014 au titre des programmes d'appui aux filières

| COTISATIONS MOBILISEES | PRESTATIONS REALISEES | | | | | | | | DISPONIBLE | TAUX DE CONSOMMATION |
|----------------------------------|-----------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|------------|----------------------|
| | 2004/2005 | 2006/2007 | 2008/2009 | 2010/2011 | 2012/2013 | 2014 | TOTAL | | | |
| RECAPITULATIF PAR GUICHET | | | | | | | | | | |
| Guichet 1 | 60 012 188 | 1 550 508 736 | 769 854 057 | 2 681 858 975 | 1 580 194 680 | 1 331 507 527 | 7 973 936 163 | 3 345 165 903 | 70,45% | |
| Guichet 2 | 1 130 950 464 | 4 120 868 012 | 6 081 785 992 | 8 582 002 350 | 10 685 878 283 | 7 619 603 500 | 38 221 088 601 | 2 300 498 434 | 94,32% | |
| Guichet 3 | 0 | 114 192 037 | 189 271 420 | 221 273 966 | 274 189 403 | 281 769 822 | 1 080 696 648 | 1 265 210 520 | 46,07% | |
| Guichet 5 | 45 305 900 | 392 834 016 | 667 361 417 | 430 462 012 | 674 310 932 | 576 885 395 | 2 787 159 672 | 340 463 555 | 89,11% | |
| Appui Programme | | | 0 | 208 291 839 | 180 081 689 | 264 361 790 | 655 810 629 | 31 375 727 | 95,43% | |
| Total | 1 236 268 552 | 6 178 402 801 | 7 708 272 886 | 12 123 889 142 | 13 394 654 987 | 10 074 128 034 | 50 715 616 402 | 7 282 714 139 | 87,44% | |

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

Etat financiers des activités ordinaires du FIRCA

COMPTE DE RESULTAT FIRCA

Les ressources ont été réalisées à hauteur de 12.727 millions de FCFA, pour un taux de mobilisation de 77%. Ces ressources mobilisées ont contribué au financement : des programmes et 11.058 millions de FCFA (87%) de l'administration du FIRCA 1.669 millions de FCFA (13%).

Les charges de fonctionnement du FIRCA ont été réalisées à 1.710 millions de FCFA avec un dépassement budgétaire de 31 millions (2%).

Un montant global de 10.191 millions de FCFA a été engagé au titre des prestations pour la réalisation des pro-

grammes des Filières, y compris l'appui aux programmes et la promotion des filières.

Le résultat de l'exploitation au titre de l'exercice s'est soldé par un déficit de 245 millions contre un excédent net de 129 millions en 2013.

Ce déficit s'explique comme suit : la constitution d'une provision de 206 millions sur la BFA correspondant aux avoirs du FIRCA pour cause de liquidation et le déficit de 39 millions des ressources sur les charges.

| <i>En milliers de FCFA</i> | Notes | 31.12.2014 | 31.12.2013 |
|--|------------|-----------------|-----------------|
| Produits d'exploitation | 6.1 | | |
| Produits accessoires | | | |
| Subventions d'exploitation | | 1 838 728 | 1 821 430 |
| Autres produits | | 2 669 | 3 250 |
| Charges d'exploitation | 6.2 | | |
| Autres Achats et variation de stocks | | 98 408 | 90 295 |
| Transports | | 4 663 | 3 437 |
| Services extérieurs | | 637 092 | 457 392 |
| Impôts et taxes | | 32 722 | 21 546 |
| Autres charges | | 374 549 | 499 480 |
| Charges de personnel | | 1 028 051 | 921 490 |
| Dotations aux amortissements et provisions | | 70 871 | 71 893 |
| Résultat d'exploitation | | -404 960 | -240 854 |
| Produits financiers nets | | 288 537 | 322 209 |
| Frais financiers et charges assimilées | | 213 571 | 17 343 |
| Résultat financier | | 74 966 | 304 866 |
| Produits HAO | | 85 562 | 82 678 |
| Charges HAO | | 582 | 17 417 |
| Résultat HAO | | 84 980 | 65 261 |
| Impôts sur les bénéfices | | 0 | |
| RÉSULTAT NET | 6 | -245 014 | 129 274 |

Actif

En milliers de FCFA

(En valeurs Nettes)

| | Notes | 31.12.2014 | 31.12.2013 |
|-------------------------------|----------|-------------------|-------------------|
| Immobilisations incorporelles | | 3 819 | 11 496 |
| Immobilisations corporelles | | 353 192 | 375 051 |
| Immobilisations financières | | 192 560 | 256 598 |
| Actif immobilisé | 2 | 549 572 | 643 145 |
| Stocks | | 9 450 | 13 097 |
| Fournisseurs avances versées | | 112 | 85 |
| Autres créances | | 1 179 233 | 746 387 |
| Actif circulant | 3 | 1 188 795 | 759 569 |
| Disponibilités | 4 | 11 573 609 | 10 126 803 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 13 311 975 | 11 529 517 |

Passif

En milliers de FCFA

| | Notes | 31.12.2014 | 31.12.2013 |
|---|----------|-------------------|-------------------|
| Report à nouveau | 5 | -142 934 | -272 208 |
| Resultat net de l'exercice | 6 | -245 014 | 129 274 |
| Subventions d'investissement | 7 | 1 548 050 | 1 231 552 |
| Capitaux propres | | 1 160 103 | 1 088 618 |
| Emprunts et dettes financières | 8 | 21 927 | 54 586 |
| Dettes circulantes & ressources assimilées H.A.O. | | 6 244 | 6 236 |
| Fournisseurs | | 247 826 | 199 902 |
| Dettes fiscales et sociales | | 136 705 | 124 933 |
| Autres dettes | | 11 733 759 | 9 971 010 |
| Risques provisionnés | | | |
| Autres charges | | | |
| Passif circulant | 9 | 12 124 535 | 10 302 081 |



Programme de Productivité
Agricole en Afrique de l'Ouest
PPAAO / WAAPP 1b – Volet Côte d'Ivoire
II-Plateau 7^{ème} tranche, Rue L 133
01 BP 3726 Abidjan 01

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT (Période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints en annexe 1, du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) pour la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives jointes en annexe 2. Ces notes font partie intégrante des états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux règles et principes comptables généralement admis et aux directives pertinentes de l'IDA. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

PricewaterhouseCoopers, SA, Immeuble Alpha 2000, 20^e étage, Rue Gourgas, Plateau, 01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
T: (225) 20 31 54 00, F: (225) 20 31 54 37 / 54 61 / 62, www.pwc.com

Société anonyme d'expertise comptable au capital de FCFA 41 970 000, R.C. n° 45636 Abidjan, Côte d'Ivoire.
B. Edouard Messou, Associé Expert comptable inscrit au Tableau de l'Ordre.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) pour la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 conformément aux règles et principes comptables décrites en annexe et aux directives pertinentes de l'IDA.

2. Opinions spécifiques

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons également procédé à des vérifications spécifiques selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Celles-ci ont consisté en l'examen du respect de clauses contractuelles sur divers aspects.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de nos opinions ci-dessous.

2.1 Opinion sur les états certifiés de dépenses

A notre avis, en ce qui concerne les états certifiés de dépenses (ECDs) inclus dans les demandes de remboursement de fonds présentées à l'Association Internationale de Développement (IDA) et au Food Price Crisis Response (FPCR) Core Trust Fund sur la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014, dont la situation récapitulative est jointe en annexe 3, il existe des pièces justificatives suffisantes pour :

- a.) justifier les demandes de remboursement présentées à l'Association Internationale de Développement (IDA) et au Food Price Crisis Response (FPCR) Core Trust Fund;
- b.) identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes des dispositions des Accords de Don n° H626-CI (IDA) et n° TF 098 014-CI (Food Price Crisis Response).



2.2 Opinion sur les Comptes Désignés

A notre avis:

- l'utilisation des Comptes Désignés est conforme aux termes des Accords de Don ainsi qu'aux directives de l'IDA ;
- les états ci-joints (annexes 4 et 5) préparés par le projet reflètent fidèlement la position financière des Comptes Désignés du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) à la date du 31 décembre 2014.

2.3 Opinion sur les fonds de contrepartie

A notre avis,

- les fonds de contrepartie nationale ont été obtenus et employés conformément aux dispositions des Accords de Don ;
- l'état ci-joint (annexe 6) reflète fidèlement la position financière du compte de contrepartie du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1b) à la date du 31 décembre 2014.

Abidjan, le 03 avril 2015

| Emplois | Notes | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Dépenses d'équipement | 3 | 3 987 592 | 1 894 715 |
| Dépenses d'exploitation | 4 | 9 206 516 | 6 233 634 |
| <u>Total dépenses</u> | | 13 194 108 | 8 128 349 |
| Etat, subv équip à recevoir | 5 | 2 894 | 8 869 |
| Etat, subv exploit à recevoir | 5 | 418 | 1 469 |
| IDA, subv équip à recevoir | 5 | 112 364 | 80 575 |
| IDA, subv exploit à recevoir | 5 | 141 981 | 48 784 |
| IDA, DRF à établir | 6 | 175 478 | 403 386 |
| IDA, DRF en cours de remboursement | 7 | - | 200 778 |
| T.F, subv équip à recevoir | | 5 644 | - |
| T.F, subv exploit à recevoir | 5 | 41 672 | 5 373 |
| T.F, DRF établir | 6 | 91 503 | 37 238 |
| T.F, DRF en cours de remboursement | 7 | | 20 792 |
| Préfinancement accordé au PSAC | 8 | - | - |
| Préfinancement accordé au WAAPP 1.C | 8 | 500 | 169 021 |
| Préfinancement accordé au CORAF | 8 | - | - |
| Débiteurs divers | 9 | 100 | - |
| Débiteurs mission | 9 | 4 095 | - |
| <u>Total subventions</u> | | 576 649 | 976 285 |
| IDA/ Compte désigné BCEAO | 10 | - | - |
| IDA/ Compte projet BACI | 10 | 1 265 919 | 884 901 |
| T.F/ Compte désigné BCEAO | 10 | - | - |
| T.F/ Compte projet BACI | 10 | 124 372 | 191 970 |
| Comptes de contrepartie ETAT | 10 | 157 616 | 196 273 |
| Caisse IDA | 10 | 264 | 14 |
| Caisse Contrepartie | 10 | 362 | 103 |
| Caisse DAO | 10 | 450 | 256 |
| Virement interne | 10 | 54 424 | |
| <u>Total Trésorerie</u> | | 1 603 407 | 1 273 517 |
| TOTAL EMPLOIS | | 15 374 164 | 10 378 151 |

| Ressources | Notes | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---|--------------|-------------------|-------------------|
| Subvention équip. IDA reçue | 11 | 3 641 192 | 1 747 059 |
| Subvention équip. TF reçue | 12 | 145 550 | |
| Subvention équip. Etat reçue | 13 | 78 580 | 56 822 |
| Subvention équip. IDA à recevoir | 5 | 112 364 | 80 575 |
| Subvention équip. TF à recevoir | 5 | 5 644 | |
| Subvention équip. Etat à recevoir | 5 | 2 894 | 8 869 |
| <i>Sous total subv. Équip</i> | | 3 986 224 | 1 893 325 |
| Subvention exploit. IDA reçue | 11 | 7 081 558 | 5 079 365 |
| Subvention exploit. Trust Fund reçue | 12 | 1 273 457 | 792 890 |
| Subvention exploit. Etat reçue | 13 | 666 802 | 301 913 |
| Subvention exploit. IDA à recevoir | 5 | 141 981 | 48 784 |
| Subvention exploit. Trust Fund à recevoir | 5 | 41 672 | 5 373 |
| Subvention exploit. Etat à recevoir | 5 | 418 | 1 469 |
| Produits de DAO | 14 | 3 913 | 3 106 |
| Produits divers obtenus | 15 | 2 124 | 2 124 |
| <i>Sous total subv. Exploit.</i> | | 9 211 925 | 6 235 024 |
| <u>Total subventions</u> | | 13 198 149 | 8 128 349 |
| | | 1 500 000 | 1 500 000 |
| Avance en compte désigné TRUST FUND | 17 | 250 000 | 250 000 |
| Avance en compte Etat | 18 | 139 273 | 189 789 |
| Compte d'attente ressources de DAO | 19 | 5 717 | 6 739 |
| Compte d'attente préfinancement | 20 | 33 224 | 169 139 |
| Compte d'attente autres ressources | 21 | 11 345 | |
| Compte d'attente ressources CORAF | 21 | 1 464 | |
| <u>Total avances</u> | | 1 941 023 | 2 115 667 |
| Fournisseurs | 22 | 232 997 | 133 204 |
| Créditeur Divers | 24 | 1 995 | - |
| Retenue 15% impôt foncier | 23 | - | 931 |
| <u>Total dettes</u> | | 234 992 | 134 135 |
| TOTAL RESSOURCES | | 15 374 164 | 10 378 151 |



Programme de Productivité
Agricole en Afrique de l'Ouest
PPAAO / WAAPP IC – Volet Côte d'Ivoire
II-Plateau 7^{ème} tranche, Rue L 133
01 BP 3726 Abidjan 01

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT (Période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints en annexe 1, du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP IC) pour la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives jointes en annexe 2. Ces notes font partie intégrante des états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux règles et principes comptables généralement admis et aux directives pertinentes de l'IDA. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

PricewaterhouseCoopers, SA, Immeuble Alpha 2000, 20e étage, Rue Gourgass, Plateau, 01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
T: (225) 20 31 54 00, F: (225) 20 31 54 37 / 54 61 / 62, www.pwc.com

Société anonyme d'expertise comptable au capital de FCFA 41 970 000. R.C. n° 45636 Abidjan, Côte d'Ivoire.
B. Edouard Messou, Associé Expert comptable inscrit au Tableau de l'Ordre.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

1. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1c) pour la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 conformément aux règles et principes comptables décrites en annexe et aux directives pertinentes de l'IDA.

2. Opinions spécifiques

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons également procédé à des vérifications spécifiques selon les Normes Internationales d'Audit édictées par l'IFAC. Celles-ci ont consisté en l'examen du respect de clauses contractuelles sur divers aspects.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de nos opinions ci-dessous.

2.1 Opinion sur les états certifiés de dépenses

A notre avis, en ce qui concerne les états certifiés de dépenses (ECDs) inclus dans les demandes de remboursement de fonds présentées au Japan Policy and Human Resources Development Fund (PHRD) sur la période allant du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014, dont la situation récapitulative est jointe en annexe 3, il existe des pièces justificatives suffisantes, dans tous leurs aspects significatifs, pour :

- a.) justifier les demandes de remboursement présentées au Japan Policy and Human Resources Development Fund (PHRD);
- b.) identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes des dispositions de l'Accords de Don n°TF 010826-CI (Policy and Human Resources Development Fund) ;

2.2 Opinion sur le Compte Désigné

A notre avis,

- l'utilisation du Compte Désigné est conforme aux termes de l'Accord de Don ainsi qu'aux directives de l'IDA ;
- l'état ci-joint (annexes 4) préparé par le projet reflète fidèlement la position financière du Compte Désigné du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO / WAAPP 1c) à la date du 31 décembre 2014.



Abidjan, le 03 avril 2015

Tableau des emplois et ressources 2014 du PPAO/WAAPP 1C

| Emplois | Notes | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-----------------------------|-------|------------------|------------------|
| Dépenses d'équipement | 3 | 1 236 703 | 728 382 |
| Dépenses d'exploitation | 4 | 1 434 097 | 962 124 |
| Total dépenses | | 2 670 800 | 1 690 506 |
| TF, subv équip à recevoir | 5 | 50 992 | 314 167 |
| TF, subv exploit à recevoir | 5 | 32 596 | 203 034 |
| TF, DRF à établir | 6 | 53 774 | 14 590 |
| TF, DRF en Remboursement | 7 | - | 188 144 |
| Compte d'attente DAO | 8 | 2 820 | 2 820 |
| Total subventions | | 140 182 | 722 755 |
| Débiteurs Mission | 9 | 380 | - |
| Total Débiteur | | 380 | - |
| Comptes désigné TF | 10 | - | 102 536 |
| Compte projet TF | 10 | 268 953 | 14 356 |
| Caisse | 10 | 257 | 547 |
| Total Trésorerie | | 269 210 | 117 439 |
| TOTAL EMPLOIS | | 3 080 572 | 2 530 700 |

| Ressources | Notes | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--|-------|------------------|------------------|
| Subvention équip. TF reçue | 11 | 1 185 711 | 414 215 |
| Subvention équip. TF à recevoir | 5 | 50 992 | 314 167 |
| Sous total subv. Équip | | 1 236 703 | 728 382 |
| Subvention exploit. TF reçue | 11 | 1 400 309 | 757 957 |
| Subvention exploit. TF à recevoir | 5 | 32 596 | 203 034 |
| Autres subv. d'exploitat ^e reçues | 12 | 1 572 | 1 133 |
| Sous total subv. Exploit. | | 1 434 477 | 962 124 |
| Total subventions | | 2 671 180 | 1 690 506 |
| Avance TF | 13 | 344 650 | 344 650 |
| Compte d'attente ressource DAO | 14 | 3 078 | 3 367 |
| Total avances | | 347 728 | 348 017 |
| Fournisseurs | 15 | 50 478 | 312 840 |
| Fournisseurs/ Retenues de garanties | 16 | 11 186 | 10 316 |
| Préfinancement du WAAPP 1B | 17 | - | 169 021 |
| Total dettes | | 61 664 | 492 177 |
| TOTAL RESSOURCES | | 3 080 572 | 2 530 700 |

Etats Financiers du Projet de Relance de la Recherche Cotonnière (PRRC)

Tableau des emplois et ressources 2014 du PRRC

| Emplois | Notes | 29/04/2014 |
|--------------------------------|--------------|-------------------|
| Dépenses d'exploitation | (3) | 364 |
| <u>Total dépenses</u> | | 364 |
| Compte projet BIAO/FED | (4) | 560 |
| <u>Total Trésorerie</u> | | 560 |
| TOTAL EMPLOIS | | 924 |

| Ressources | Notes | 29/04/2014 |
|--|--------------|-------------------|
| Subvention exploit. ETAT CI reçue | (5) | 100 |
| Subvention exploit. FED reçue | (6) | 800 |
| <u>Total subventions d'exploitation</u> | | 900 |
| Fournisseurs facture non parvenue | (7) | 24 |
| <u>Total dettes</u> | | 24 |
| TOTAL RESSOURCES | | 924 |

Etats Financiers du Projet d'Externalisation du Conseil Agricole dans la Filière Coton (ECAFC)

Tableau des emplois et ressources 2014 du ECAFC

| Emplois | Notes | 28/08/2014 |
|--|--------------|-------------------|
| Dépenses d'exploitation | (3) | 1 640 |
| <u>Total dépenses</u> | | 1 640 |
| | (4) | 162 |
| <u>FED Subvention à recevoir</u> | (5) | 822 |
| <u>Total subventions</u> | | 984 |
| | | 113 |
| <u>Total Trésorerie</u> | | 113 |
| TOTAL EMPLOIS | | 2 737 |
| Ressources | Notes | 28/08/2014 |
| Subvention exploit. Filière coton reçue | (7) | 656 |
| Subvention exploit. FED reçue | (8) | 1 019 |
| <u>Sous Total subventions d'exploitation</u> | | |
| Subvention d'exploitation à recevoir, Filière coton | (9) | 162 |
| Subvention d'exploitation à recevoir, FED | (10) | 822 |
| Autres Contributions | | 984 |
| <u>Total subvention</u> | | 1 837 |
| | (11) | 78 |
| <u>Total dettes</u> | | 78 |
| TOTAL RESSOURCES | | 2 737 |

Etats Financiers consolidés au 31 décembre 2014

Bilan Consolidé

| Actif | | | | |
|--|----------|-------------------|-------------------|---|
| Au 31 décembre | | | | |
| | | 2013 | 2014 | |
| (En milliers de FCFA) | Notes | Montant Net | Montants bruts | Amortissements et provisions Montants Nets |
| Charges immobilisées | | 7 195 759 | 10 640 899 | - 10 640 899 |
| Immobilisations incorporelles | | 27 796 | 97 933 | 77 814 |
| Immobilisations corporelles | | 2 839 572 | 5 859 073 | 317 897 |
| Prêts au Personnel | | 251 450 | 188 580 | 1 167 |
| Dépôts et cautionnement | | 7 660 | 7 660 | - |
| Avances et acomptes sur immo corporelles | | 139 762 | 17 500 | - |
| Immobilisations financières | | 398 872 | 213 740 | 1 167 |
| Actif immobilisé | 2 | 10 461 999 | 16 811 645 | 396 877 768 |
| Stocks | | 13 097 | 9 450 | - |
| Créances | | 2 311 794 | 2 938 567 | 6 620 |
| Disponibilités | 4 | 11 517 759 | 14 326 087 | 206 251 836 |
| Actif circulant | 3 | 13 842 650 | 17 274 103 | 212 871 232 |
| Total de l'actif | | 24 304 649 | 34 085 749 | 609 748 33 476 000 |

Passif

| Au 31 décembre | | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| | 2013 | 2014 |
| (En milliers de FCFA) | Notes | (Avant affectation) |
| Avance Initiale Projet | 6 363 | 7 609 |
| Report à nouveau | - 142 934 | - 142 934 |
| Résultat de l'exercice | - | - 245 014 |
| Subvention d'investissement | 11 044 045 | 17 410 036 |
| Capitaux propres | 5 10 907 474 | 17 029 697 |
| Dettes financières | 5 1 744 376 | 21 927 |
| Dettes fournisseurs | 662 498 | 650 599 |
| Dettes fiscales et sociales | 123 656 | 281 694 |
| Autres Dettes | 10 782 417 | 15 486 673 |
| Passif circulant | 6 11 568 571 | 16 418 966 |
| Banques, Découverts | 7 84 228 | 5 411 |
| Total du passif | 24 304 649 | 33 476 000 |

Compte de Résultat Consolidé

| Exercice clos le 31 décembre | | | |
|--|----------|------------------|------------------|
| (En milliers de FCFA) | Notes | 2013 | 2014 |
| Subvention d'exploitation | | 1 821 430 | 3 842 256 |
| Autres produits | | 3 250 | 2 669 |
| Transfert des charges | | - | 3 445 140 |
| Total des produits d'exploitation | 8 | 1 824 680 | 7 290 065 |
| Frais de personnel | | 921 490 | 1 394 728 |
| Autres charges d'exploitation | | 1 144 044 | 6 300 297 |
| Total des charges d'exploitation | 9 | 2 065 534 | 7 695 025 |
| Résultat d'exploitation | - | 240 854 | - 404 960 |
| Revenus financiers | 8 | 322 209 | 288 537 |
| Frais financiers | 9 | 17 343 | 213 571 |
| Résultat financier | | 304 866 | 74 966 |
| Produits H.A.O | 8 | 82 678 | 85 562 |
| Charges H.A.O | 9 | 17 417 | 582 |
| Résultat H.A.O | | 65 261 | 84 980 |
| Résultat courant avant impôt | | 129 274 | - 245 014 |
| Impôts sur les bénéfices | | - | - |
| Résultat de l'exercice | | 129 274 | - 245 014 |

PERSPECTIVES, ENJEUX ET DEFIS

Le FIRCA conduira en 2015: (i) 102 projets-actions au bénéfice de 20 filières agricoles pour un coût total estimé à 13,988 milliards F CFA et (ii) 5 programmes de développement agricole conventionnés (PPAAO/WAAPP, PRRC, ECAFC, Projet SPS Cacao africain et PARFACI), d'un montant cumulé de 9,803 milliards F CFA, au bénéfice de 12 filières agricoles (cacao, coton, banane plantain, maïs, manioc, igname, riz, légumes, soja, porc, volaille traditionnelle, pisciculture).

Les principaux défis à relever sont articulés sur autour des points suivants :

Mise en œuvre des projets de développement des filières :

- Le renforcement du système de suivi évaluation et des mécanismes de contrôle de l'exécution des projets
- La recherche de la concurrence au sein des prestataires de services, avec soumission des appels d'offres à des compétences à l'extérieur de la Côte d'Ivoire
- L'orientation du conseil agricole vers une maîtrise par les producteurs eux-mêmes, afin de s'en passer à terme et être en mesure d'assurer la formation des membres de leur corporation
- La définition, en relation avec les acteurs des filières, des critères de sélection des projets de développement, prenant en compte la pertinence, la faisabilité technique et économique et l'impact potentiel
- Le renforcement des capacités des acteurs des filières en matière d'élaboration des plans stratégiques
- Le renforcement du système de suivi évaluation actuel des projets vers un dispositif de contrôle de l'exécution afin d'atteindre les résultats escomptés
- La mise en œuvre des études socioéconomiques indispensables au succès des activités des filières.

Questions spécifiques aux filières :

- La mise en œuvre des projets de diversification des exploitations agricoles en vue d'un revenu stable et durable pour les producteurs
- La définition d'une nouvelle approche de l'encadrement au sein de la Filière Hévéc, tenant compte des nouvelles zones de production
- La réalisation des études sur les conditions d'organisation des Filières Riz et Autres Productions Alimentaires, de manière à ce qu'elles participent au système de cotisation professionnelle du FIRCA.

Optimisation des ressources financières :

- La mise en place d'un système pour limiter la sous-évaluation des déclarations des redevables légaux
- La poursuite des négociations pour le relèvement des cotisations des filières cotisantes au regard de l'ampleur de leurs projets de développement
- La contribution des filières à forte capacité de ressources à l'amélioration des taux affectés au Guichet Solidarité pour les secteurs non cotisants ou aux ressources limitées
- Le renforcement du dispositif de recherche et de mobilisation des ressources des partenaires au développement
- L'élaboration, de concert avec les filières, de projets à soumettre aux partenaires financiers.

Evaluation des projets et activités exécutés :

- La mise en place des indicateurs d'impact pour tous les projets
- La réalisation des études de base pour toutes les filières, afin de disposer d'une situation de référence et donner une signification aux études d'impact.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES
